

## APPENDICE

Réponse à une question du sénateur Everett sur les radiations de créances fiscales proposées dans les Crédits supplémentaires (C), 1967-1968  
(Crédit 7c du Conseil du Trésor)

## MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL—DIVISION DES IMPÔTS

BUREAU DE DISTRICT Saint-Jean	DATE DE PRÉSENTATION 31 janvier 1967	
NOM DU DÉBITEUR Canam Investments Ltd.		N° DE COMPTE MACHINE COMPTABLE
DERNIÈRE ADRESSE CONNUE 111 rue Princess Saint-Jean, N.-B.		

## ÉTAT DE COMPTE

ANNÉE D'IMPOSITION	DATE DE COTISATION	CLASSE DE REVENUS	MONTANT DE LA RADIATION
1959	28 septembre 1960	Compagnie	154,409.91
1960	28 septembre 1960	"	870,775.46
		TOTAL	1,025,185.37

## EXPOSÉ DU CAS ET MOTIF DE LA RADIATION

Cette compagnie a été recotisée le 28 septembre 1960 pour \$1,050,935.05 à la suite d'une enquête spéciale sur une fraude touchant les actions. Aucun paiement n'a été reçu en plus du montant de \$25,749.68 en règlement de faillite. Un jugement de saisie était rendu le même jour que la recotisation. La compagnie a été déclarée en faillite le 20 novembre 1960. Les responsables de la com-

pagnie avaient quitté le Canada lors de la cotisation. Le syndic a reçu quittance, mais le débiteur ne sera probablement jamais réhabilité.

Tous les éléments d'actif ont été liquidés et il n'y a aucun espoir de recouvrement. Le bureau central a proposé que ce compte soit présenté pour radiation.